

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[195_Lettres d'Abel Villemain à Guizot : 1827-1868](#)[Item](#)[Le 10 janvier 1852, Abel Villemain à François Guizot](#)

Le 10 janvier 1852, Abel Villemain à François Guizot

Auteurs : Villemain, Abel-François (1790-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(candidature\)](#), [Académie \(élections\)](#), [Académie française](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1852-01-10

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote51, AN : 163 MI 42 AP 195 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Villemain, Abel-François (1790-1870), Le 10 janvier 1852, Abel Villemain à François Guizot, 1852-01-10.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 05/06/2025

51

Mon cher confère,

mon impression était présente la Votée.

M^r de Montalembert m'avait paru très fatigué
à notre dernière réunion ; en je ne m'étonne

pas de l'aggravation que son état de souffrance
a éprouvée. Je vois donc l'ajournement tout

à fait convenable, malgré les petites difficultés
qu'il entraîne. Le silence des Académies est

comme celui de peuples. Seulement, il ne peut
y avoir d'immédiat que la suspension de

quelques préparatifs. L'Académie en se réunissant
mardi prononcera l'ajournement régulier de

la séance qui s'en sera été annoncée par
induction. il resta à régler s'il y a lieu l'ajourner

les day elections, dont la date avait été fixée
au 22 janvier. puis on pourra entendre la
suite de la lecture historique de M^r Viennet
ou faire quelques paragraphes philologiques, selon
le conseil de M^{lle} le jeune.

J'ai bien regretté, Monsieur en l'absence confère,
d'avoir perdu l'honneur de votre visite. ce
n'est que par une exception bien rare que
j'étais sorti.

Agréez l'assurance de ma haute considération
et de mes dévoués sentiments.

ce 10 Janvier 1852.

J. Lemaire